

PRO

réussite scolaire
intégration
épanouissement

JET

EDU

démocratisation
de l'accès aux savoirs

C A

politique globale
à l'échelle de la
commune

T I F

L OC A L



La jeunesse est notre avenir. Ce n'est pas simplement une formule ou une volonté politique, c'est une réalité pour l'avenir de notre société. Le monde est toujours plus individualiste, obnubilé par la réussite et le profit, cerné par la violence. Cette logique a entraîné une perte des valeurs et de l'espérance sociale. La crise économique et financière a encore renforcé ces phénomènes en accentuant encore la précarité.

Dans cette situation, plus encore, la société a besoin de la puissance publique, du service public et de l'engagement de chacun.

C'est pourquoi, pour donner vie ou poursuivre des politiques cohérentes pour l'enfant à tous les âges de la vie, la municipalité de Pont-de-Claix a décidé de construire depuis 2008 un projet éducatif local qui puisse répondre aux besoins des enfants, des parents, de la collectivité, des associations et de l'éducation nationale en trouvant une cohérence et en mettant en œuvre, par des espaces de discussions, d'échanges et de débats, les meilleures solutions à développer. C'est par cette exigence que nous serons capables de créer les conditions les meilleures d'une entrée sereine dans la vie adulte.

Nous souhaitons remettre au centre de notre vision politique la question éducative. C'est une exigence pour l'avenir.

Christophe FERRARI, Corinne GRILLET,
Sandrine BRACHET et Maxime NINFOSI



SOM MAIRE

◆	PRÉSENTATION	P. 6
◆	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	P. 8
◆	PRINCIPES	P. 9
◆	AXE 1	P. 10
	Garantir l'équité de traitement et favoriser l'égalité des chances	
◆	AXE 2	P. 11
	Favoriser l'accès à la culture et à l'ouverture du monde	
◆	AXE 3	P. 12
	Adapter les réponses au plus près des besoins des personnes	
◆	AXE 4	P. 13
	Proposer un espace éducatif favorable à l'épanouissement de l'individu	
◆	TRAVAILLER EN RÉSEAU	P. 14

PRESENTATION



♦ PONT DE CLAIX EN CHIFFRES

- 12 000 habitants,
- 2 multi accueils, 1 crèche familiale, 1 crèche collective, 1 R.A.M¹,
- 11 écoles : 7 maternelles et 4 élémentaires,
- 2 collèges,
- des A.L.S.H². péri et extra scolaires (délégué à Alfa 3a de 3 ans à 11 ans),
- 1 équipement dédié aux adolescents (L'Escale, pour les 11-18 ans),
- de nombreuses associations,

¹ : Relais Assistantes Maternelles

² : Accueils de Loisirs Sans Hébergement

♦ QU'EST CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL ?

- La Ville de Pont de Claix a la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes Pontois.

En effet, si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, éducateurs, ATSEM...) au sein d'un projet éducatif local (PEL) partenarial.

- L'enjeu du PEL est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité),

fondatrices de l'action éducative publique. Il mobilise, à cette fin l'ensemble des acteurs institutionnels (Etat, collectivités territoriales, CAF), associatifs (d'éducation populaire, d'accompagnement à la scolarité, de parents d'élèves) dans des domaines aussi divers que le loisir, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles et scientifiques ou les actions de soutien à la fonction parentale sur les différents temps de vie de l'enfant.

- Le PEL propose une politique globale à l'échelle de la commune pour les enfants âgés de 0 à 20 ans. Les orientations générales définies dans le cadre du PEL devront être déclinées et adaptées à l'échelle des lieux de vie des habitants (quartiers).

◆ FINALITÉ

Contribuer à l'acquisition des savoirs fondamentaux chez l'enfant, à la préparation de sa vie professionnelle et à son apprentissage de la vie sociale ; favoriser le développement de sa capacité à se situer, à envisager sa place dans le monde et à se construire comme citoyen pour mieux vivre ensemble.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- **SOCIALISATION ET AUTONOMIE** : il faut à l'enfant des clés, des codes de compréhension du monde tel qu'il est. Cela passe par la découverte des us et coutumes, des modes relationnels communément admis, c'est autre chose que des normes. La porte d'entrée pour cette acquisition s'appelle la socialisation.
- **RÉUSSITE SCOLAIRE** : il lui faut les outils de la compréhension, les savoirs théoriques et pratiques, une capacité d'analyse et de raisonnement. La porte d'entrée pour cette acquisition s'appelle la scolarité.
- **ÉPANOUISSEMENT** : il lui faut connaître et reconnaître la complexité du monde, ce qui signifie qu'il doit en percevoir l'immense diversité des possibles, sa richesse et l'intérêt de cette diversité. La porte d'entrée pour cette acquisition s'appelle la culture.
- **ENGAGEMENT DES FAMILLES** : il lui faut enfin un cadre qui lui permette de se sentir soutenu, de ne pas se noyer face à cet immense défi, de se raccrocher « aux branches » en cas de vacillement. Il lui faut donc de la bienveillance de la part de la société et de l'amour de la part de ses proches. Les portes d'entrée pour ces avoirs s'appellent la fraternité et la famille.

PRINCIPES



- Accepter qu'il n'y ait pas un modèle éducatif mais plutôt un **espace éducatif**, entendre que l'éducation puisse se faire de façon encadrée, c'est l'éducation formelle (l'école), et de façon plus libre et imprévisible, c'est l'éducation non formelle (le milieu associatif par exemple),
- Aller à la **rencontre** des publics, aller vers les usagers pour connaître leurs attentes, les informer et les orienter vers les différents dispositifs,
- Favoriser le **brassage** de tous les publics et encourager toutes les mixités dans les actions mises en oeuvre,
- Favoriser la **transversalité** des apprentissages et veiller à la continuité et la cohérence des interventions,
- Travailler dans un climat de **confiance** et de **respect** avec l'ensemble des partenaires et des intervenants du champ de l'éducation, **valoriser** les acteurs de cet espace (partenaires institutionnels, parents, enseignants),
- Encourager toutes les formes d'**engagement** et la **solidarité**, tant pour les parents dans les différentes instances de concertation que pour les jeunes dans l'élaboration de leurs projets; accepter que l'enfant puisse être acteur de sa propre éducation, lui donner l'envie et les moyens
- S'adresser à **tous les publics** quels que soient leurs lieux de résidence, leurs ressources, leur sexe, leur âge.
- Placer le **respect de la laïcité** comme élément incontournable de l'espace éducatif de Pont de Claix.

TÉMOIGNAGE

S'il me fallait définir en quelques mots ce qu'est pour moi le PEL, je dirais que c'est la mise en musique, en harmonie, de l'ensemble des actions et des acteurs éducatifs intervenant sur le territoire Pontois. C'est aussi la mise en commun d'un certain nombre de valeurs partagées par tous, sans que cela induise une uniformisation, source d'appauvrissement des potentialités locales.

Pour le résumer à un mot, j'associerais le PEL à l'idée de «composition».

Composition non seulement au sens musical, mais aussi, pour rester dans le domaine de l'éducation, en référence aux compositions de mon enfance où l'élève avait à replacer dans un contexte donné, tous les savoirs, et donc toutes les richesses, acquis au fil des apprentissages.

Christophe SECHER, Coordinateur du DRE et du PEL



GARANTIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

• **OBJECTIF 1** : Simplifier les formalités administratives permettant l'accès aux différentes actions ou dispositifs,

Exemple d'action : mise en oeuvre d'une facturation unique pour les prestations municipales

• **OBJECTIF 2** : Proposer une politique tarifaire tenant compte des conditions de revenu,

Exemple d'action : la majeure partie des tarifs municipaux est aujourd'hui basée sur les quotients de la Caisse d'Allocations Familiales.

• **OBJECTIF 3** : Adapter les différents règlements intérieurs pour permettre la participation de tous,

• **OBJECTIF 4** : Adapter les équipements municipaux pour favoriser l'accès au plus grand nombre.

TÉMOIGNAGE

Une société, digne de ce nom, ne peut fonctionner qu'avec le concours de chacun, selon ses possibilités, afin d'y apporter sa modeste pierre et ne pas être simplement passif. Ces motivations ont été les miennes, pour œuvrer bénévolement au sein d'associations. C'est donc avec un réel plaisir, que je me suis investie, dans les domaines sportif, culturel ou humanitaire.

C'est aussi naturellement que je me suis orientée vers le milieu éducatif, avec la FCPE, à l'école Villancourt et au collège Moucherotte, et en tant que membre du Conseil FCPE de l'Isère. Le travail de la FCPE permet d'avancer dans la construction de projets. Les travaux en cours sont appuyés par une municipalité dynamique sur ce point, ce dont nous nous félicitons évidemment.

L'objectif est d'offrir à nos enfants, adultes de demain, de meilleures armes pour affronter leur futur et leur permettre d'aboutir au projet d'études qu'ils se seront fixés. Je suis très confiante quant à leur aboutissement, et je remercie sincèrement toutes les personnes, qui comme moi, donnent de leur temps, de leur énergie, au profit de la collectivité.

Mme STAËS, représentante FCPE

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'OUVERTURE AU MONDE

• **OBJECTIF 1** : Offrir un large éventail de pratiques, quelles soient scientifiques, artistiques et sportives.

Exemple d'action : développement de l'École Municipale de Sports en École Municipale des Sports, des Arts et des Sciences (Eureka),

• **OBJECTIF 2** : Donner à chacun les soins et les moyens d'une prévention sanitaire,

Exemple d'action : mise en oeuvre d'une action de sensibilisation à l'hygiène dentaire dans les écoles.

• **OBJECTIF 3** : Sensibiliser et former au respect de l'environnement et faire en sorte que chacun puisse être acteur d'un développement durable,

• **OBJECTIF 4** : Contribuer à l'amélioration des capacités langagières des enfants et des jeunes pontois.

Exemple d'action : Mise en oeuvre du programme « Parler bambin » dans les structures de la petite enfance.

TÉMOIGNAGE

L'accueil du très jeune enfant en structure collective est soutenu par un projet éducatif et social travaillé en équipe par des professionnels diplômés et compétents. Ainsi le mode de garde devient un mode d'accueil qui accompagne l'enfant et sa famille dans leur histoire particulière. Les expériences vécues par l'enfant dans ce cadre contribuent à faire de lui un citoyen.

Au Multi Accueil Jean Moulin, 4 valeurs éducatives essentielles sous-tendent le projet éducatif : prendre en compte chaque enfant dans le groupe, communiquer à l'enfant tout en lui faisant confiance, s'ouvrir sur l'extérieur (école, bibliothèque, ludothèque, Amphithéâtre, sorties diverses...) et favoriser les échanges avec les familles (ouverture culturelle, lien social) et enfin, pratiquer la motricité libre.

Marie-Jo SEVREZ, Directrice du Multi Accueil Jean Moulin

TÉMOIGNAGE

L'éducation artistique et culturelle doit être l'occasion, pour tous les élèves, de goûter le plaisir que procure la rencontre avec l'art. Elle développe une approche sensible du monde, fruit de regards croisés construits autour d'une pratique effective et de rencontres guidées avec les artistes et les œuvres.

Elle permet aussi la construction d'un vocabulaire précis rendant possible l'expression des sensations, des émotions, des préférences et des goûts. Elle est avant tout une porte ouverte sur la reconnaissance de l'altérité, et permet la tolérance.

Les actions visant à cette éducation artistique doivent s'envisager dans le cadre large d'un partenariat entre les différents acteurs du monde éducatif.

Nathalie CHARRIÈRE, Inspectrice de l'Éducation nationale

ADAPTER LES RÉPONSES AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PERSONNES

- **OBJECTIF 1** : Proposer un soutien et un suivi individualisé vers le monde professionnel et l'emploi durable,

Exemple d'action : renforcement du lien entre le Point Information Jeunesse et la Mission Locale,

- **OBJECTIF 2** : Accompagner les enfants et adolescents en situation de décrochage scolaire,

Exemple d'action : mise en oeuvre de l'accompagnement à la scolarité et renforcement du Dispositif de Réussite Éducative.

- **OBJECTIF 3** : Apporter des aides pour que la participation financière ne soit pas un frein.

Exemple d'action : aide financière pour les départs en vacances collectives et familiales

- **OBJECTIF 4** : Proposer des solutions aux enfants porteurs de handicap pour ne pas être à l'écart.

TÉMOIGNAGE

L'Escale comme son nom l'indique est un point de passage où certains restent plus ou moins longtemps. Nous souhaitons pouvoir répondre au plus près à chaque attente de la jeunesse. Au delà du rôle d'animateur, une grande partie de notre travail consiste aussi à aider, accompagner, notre public dans des démarches professionnelles ou scolaires afin de les pousser à la réussite. L'adolescence est un âge où la perception du monde change, entre l'enfance et l'adulte, nous faisons en sorte qu'il trouve leurs repaires afin de faire leur place dans la société.

Alexis TURI, Animateur à l'Escale

♦ PROPOSER UN ESPACE ÉDUCATIF FAVORABLE À L'ÉPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU

• **OBJECTIF 1** : Développer un plan de formation pour l'ensemble des intervenants,

Exemple d'action : mise en oeuvre d'une action visant à développer les capacités langagières des enfants

• **OBJECTIF 2** : Coordonner les actions et les acteurs pour une meilleure cohérence,

Exemple d'action : création d'une coordination pour les organisateurs des activités des vacances

• **OBJECTIF 3** : Améliorer la lisibilité des actions pour que parents, enfants et acteurs puissent mieux se repérer et comprendre,

• **OBJECTIF 4** : Aménager l'espace urbain et les équipements dans un souci d'accessibilité et de mixité,

• **OBJECTIF 5** : Développer des projets pédagogiques avec les associations.

TÉMOIGNAGE

Dans la plupart des communes, on compte une ATSEM pour 2 classes maternelles ; ici, à Pont de Claix, une ATSEM s'occupe d'une seule classe, intégrée en binôme avec la maîtresse. C'est une vraie chance, pour nous comme pour les enfants, car on peut enfin prendre le temps. Le temps de mieux les connaître, de mieux les écouter et discuter en tête à tête avec eux, d'échanger pendant les activités et ateliers... Pour moi, animer c'est mettre de la vie, du plaisir dans l'échange. Mais mon travail consiste aussi à apporter aux petits un savoir-être (en complément du savoir-faire enseigné par les maîtresses), en essayant de leur inculquer par petites séquences des valeurs comme le partage, le respect, la politesse, l'amitié, dans la continuité de ce que les parents mettent en place à la maison. C'est un métier passionnant, dans lequel on doit chaque jour être disponible à 100% ; on donne énormément... mais on reçoit tellement en retour !

Joëlle LABONDE, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

TRAVAILLER EN RESEAU

♦ LES DISPOSITIFS CONTRACTUELS

- Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
- Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)
- Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE)
- Le dispositif « Ville Vie Vacances » (V.V.V.)

...

♦ LES PARTENAIRES

- L'Éducation Nationale,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Conseil Général de l'Isère,
- Les associations pontoises,
- La Métro,
- Le Réseau Français des Villes Éducatrices,
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale,

♦ METHODOLOGIE

- Un comité de pilotage
- Un comité Technique de Coordination
- Des espaces de concertation : équipe pluridisciplinaire de soutien (DRE), Réseau de Réussite Scolaire, Coordination vacances, Comités opérationnels,...
- Une évaluation : bilans annuels qualitatifs et quantitatifs



CONTACT

Coordination PEL/DRE

Hôtel de Ville - Place du 8 mai 1945
38800 PONT DE CLAIX
04 76 29 80 65

www.ville-pontdeclaix.fr